



« Devenir Exceptionnel »
« Become Exceptional »

COMPLEXE SCOLAIRE BELLEVUE LUBUMBASHI



PROTOCOLE D'UTILISATION DES GROUPES **SCOLAIRES** **E-learning**

I. PREAMBULE

Sachant que les échanges (messages whatsapp et/ou e-mail) ne sont pas lu uniquement par les intervenant du CS. Bellevue (Elèves, Enseignants ou Direction) mais aussi des personnes autres qu'internes au Complexe Scolaire Bellevue, il nous est demandé de respecter scrupuleusement les mesures reprises dans les articles suivants :

II. ARTICLES

- Art. 1. : Eviter des discussions qui s'inscrivent dans un/des autre(s) que pédagogique(s) ou ne touchant pas à une communication émanant des autorités du CS. Bellevue
- Art. 2. : Ne s'interpeller mutuellement que si cela est vraiment nécessaire
- Art. 3. : Toujours garder la courtoisie dans toutes les interventions entre collègue, entre enseignant-élève, enseignant-parent
- Art. 3. : Il est formellement interdit d'utiliser des sobriquets dans les conversation de groupe dans le cadre d'une leçon ou d'un devoir.
- Art. 4. : Il faut s'appeler par le nom, post-nom et non par le prénom pour toute interpellation (Enseignant(e)-élève) cfr. Art.3.
- Art. 5 : Le contrôle, le recadrage des débats, la police du débat, le retrait et le rajout des membres sont exclusivement réservés aux seuls administrateurs du groupe.
- Art. 6. : L'envoi des images, vidéos, smileys , du même texte déjà posté, d'une information non vérifiée (sans signifier qu'elle reste à vérifier), des conversations privées, est interdit.





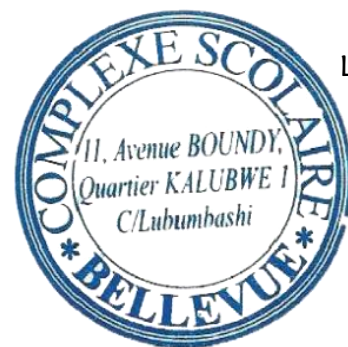
« Devenir Exceptionnel »
« Become Exceptional »

COMPLEXE SCOLAIRE BELLEVUE LUBUMBASHI



- Art. 7. : Les échanges des polémiques, des provocations, sont interdits. Tout le monde est censé protéger le climat de paix, de discipline, de tolérance mutuelle, de fraternité et de quiétude.
- Art. 8. : Tout débat qui s'oriente vers l'incivisme, l'immoralité, et le non-respect de la dignité humaine est interdit et fortement punissable en références aux barèmes de sanction prévus par le règlement d'ordre intérieur du CS. Bellevue.
- Art. 9. : Chaque classe ne se transformera nullement en lieu des sensibilisations, les campagnes et l'étalage des obédiences politiques des uns et des autres. Car la classe n'est pas un parti politique moins encore un espace de sensibilisation aux intérêts d'un quelconque camp politique.
- Art. 10. : L'ajout d'un participant à une classe/fera l'objet d'une investigation préalable sur l'identité du participant afin de garantir la traçabilité.
- Art. 11. : Chaque enseignant(e) sera ipso facto « Administrateur » de son groupe (classe ou discipline) et veillera au strict respect des mesures précitées.

Fait à Lubumbashi, le 22 Avril 2020



La Direction

